AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE BREBEUF AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ GREFFIER-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

Conformément aux dispositions de l'article 148 du Code municipal du Québec le conseil municipal de Brébeuf a adopté le **calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2027** à la séance ordinaire du 2 novembre 2026 :

Les séances ordinaires se tiendront dans la salle du conseil, aux dates suivantes et débuteront à 20h00, les lundis :

Lundi 11 janvier
Lundi 1 février
Lundi 1 mars
Lundi 12 avril
Lundi 3 mai
Lundi 7 juin
Lundi 5 juillet
Lundi 2 août
Lundi 13 septembre
Lundi 4 octobre
Lundi 1 novembre
Lundi 6 décembre

Donné à Brébeuf, ce 4 novembre 2026

Pascal Caron, greffier-trésorier